



Institut
de l'abeille

Adossé à



I^{ères} Journées de la recherche apicole

les 6 et 7 février 2013

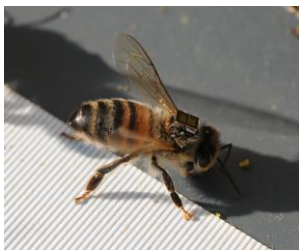
10 rue des Terres au Curé
75013 PARIS

Il est de la mission d'un institut technique d'organiser des journées d'information technique. L'objectif de l'ITSAP-Institut de l'abeille est donc de mettre en place, au minimum une fois par an, des journées scientifiques et techniques apicoles.

L'ITSAP-Institut de l'abeille organise donc en 2013, en partenariat avec le ministère chargé de l'Agriculture et de FranceAgriMer, les I^{ères} Journées de la recherche apicole.



Il s'agit d'un colloque de deux jours permettant de faire intervenir des chercheurs pour présenter l'avancée de leurs travaux financés dans le cadre du règlement apicole européen, de faire le point sur des questions d'actualité et d'échanger avec les apiculteurs et les agriculteurs sur les problématiques qu'ils rencontrent dans la gestion de leurs colonies.



Ces premières rencontres auront lieu à Paris les 6 et 7 février 2013, le lendemain de l'Assemblée générale de l'ITSAP-Institut de l'abeille.

Inscription obligatoire avant le 25 janvier 2013, voir bulletin-réponse ci-joint.

Organisateurs et partenaires

L'**Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation - Institut de l'abeille** a pour objectif de concourir au développement de l'apiculture à travers la recherche appliquée, l'assistance technique et économique, l'animation, la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche ou encore la formation. Il conduit les actions décidées par les professionnels de la filière apicole. Ses travaux traduisent les attentes et préoccupations prioritaires du terrain.



FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle de l'État. C'est un lieu

d'échanges et d'arbitrage entre les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement. Concernant l'apiculture, FranceAgriMer gère le règlement apicole européen et anime le Comité apicole.



Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) définit les politiques, d'une part, en matière de recherche et, d'autre part, de développement agricole et rural financé par le Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR), ainsi que leur suivi et leur coopération avec le ministère chargé de la Recherche et la profession agricole.

Programme

Mercredi 6 février 2013

10h	Accueil
10h30	Introduction de la journée
11h	Étude bibliométrique sur les travaux en apidologie C. SAVAJOL, ITSAP-Institut de l'abeille
11h30	Synthèse sur les méthodes d'analyse des laboratoires sur les pathogènes M. CHABERT-RIBIERE, ANSES Sophia-Antipolis, LR-UE santé de l'abeille
12h	Pratiques de nourrissage et composants exogènes : conséquences sur la composition des gelées royales produites et impacts biologiques sur les larves G. DANIELE, CNRS Vernaison
12h30	Synthèse sur les méthodes d'analyse des laboratoires par matrice apicole : état de l'art sur les analyses de résidus de pesticides Anne-Claire MARTEL, ANSES Sophia-Antipolis, LR-UE santé de l'abeille
13h	Déjeuner
15h	Impact des produits phytosanitaires sur le développement des larves P. AUPINEL, INRA Surgères
15h30	Développement de la technique RFID pour mesurer en plein champ l'impact des pesticides chez l'abeille / Méthodes d'évaluation des effets sur le comportement de l'abeille A. DECOURTYE, ACTA
16h	Pause
16h30	Synthèse des observatoires de suivi de colonies en France intervenant à venir
17h	Système européen de surveillance des mortalités à l'origine du plan d'épidémiosurveillance mis en place en France P. HENDRIKX, ANSES
17h30	Fin des interventions

Programme

Jeudi 7 février 2013

9h30	Accueil
10h	Mise en place de tests moléculaires discriminants et d'essais d'infection concernant <i>Nosema Apis</i> et <i>Nosema Ceranae</i> M.-P. CHAUZAT, ANSES Sophia-Antipolis
10h30	Comparaison de la pathogénie des espèces <i>Nosema Apis</i> et <i>Nosema Ceranae</i> et mise en place de nouveaux moyens de lutte F. DELBAC, Univ. Clermont-Ferrand
11h	Étude de la biologie, du comportement et de l'impact de <i>Vespa Velutina</i> sur les abeilles en vue d'un contrôle spécifique Quentin ROME, MNHN
11h30	Pause
12h	Élevage et nourrissage artificiel de varroas A. VÉTILLARD, Univ. D'Albi
12h30	Mise en évidence in silico de nouveaux composés anti-varroa et de moindre toxicité vis-à-vis des abeilles M.-P. HALM, Univ. De Caen
13h	Déjeuner
15h	Besoins et disponibilité en insectes pollinisateurs l'agriculture française F. ALLIER, ITSAP-Institut de l'abeille
15h30	Évaluation l'impact monétaire du service de pollinisation pour l'agriculture française B. VAISSIÈRE, INRA
16h	Base de données Florapis B. VAISSIÈRE, INRA
16h30	Conclusion de la journée
17h	Pot de clôture

Informations pratiques

Tarifs

(incluant les conférences et les repas)

- 1 journée de colloque : 30 € par personne
- 2 journées de colloque : 50 € par personne

Modes de règlement :

- par chèque à l'ordre de l'ITSAP-Institut de l'abeille, 149 rue de Bercy, 75595 PARIS Cedex 12 ;
- par virement bancaire sur le compte Crédit agricole Ile-de-France
18206002806027487264433.

Merci de retourner le bulletin de participation ci-dessous accompagné de votre règlement avant le 25 janvier 2013 à l'adresse :

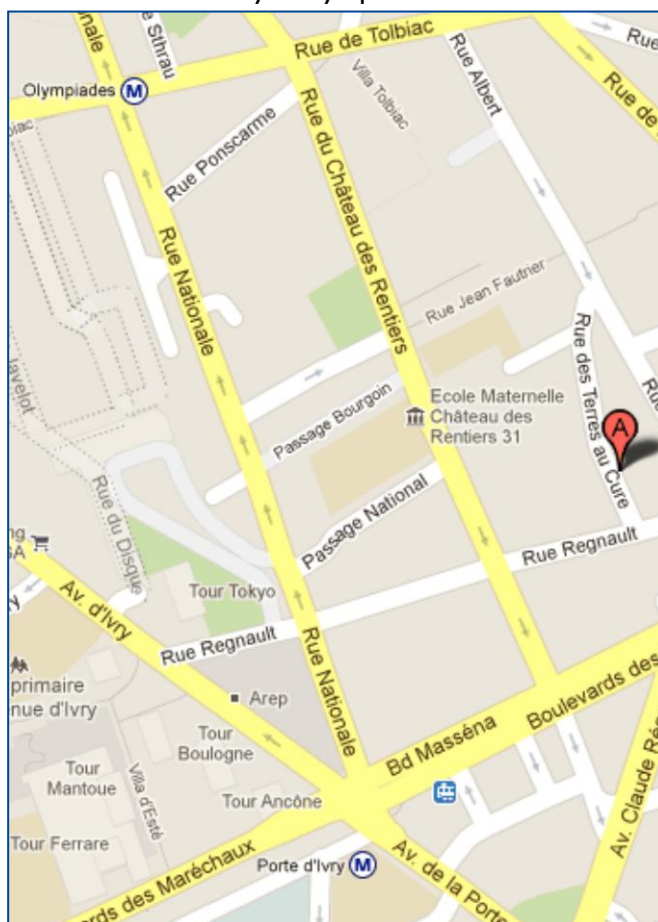
ITSAP-Institut de l'abeille
149 rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12
Tél. 01 40 04 50 25
Fax. 01 40 04 51 48
Myriam.Azzopardi@acta.asso.fr

Plan d'accès

MAS

10 rue des Terres au Curé
75013 PARIS

Métro : Porte d'Ivry - Olympiades



Bulletin de participation

M. / Mme. Nom : _____

Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____

Participera aux Journées de la recherche apicole* :

Mercredi 6 février

Jeudi 7 février

* Cocher les jours de présence

Total à régler : _____ €

(1 jour = 30 € par pers. / 2 jours = 50 € par pers.)

Signature : _____

Cachet : _____